

Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur trois a un emploi

Dans l'agglomération parisienne, 31 % des sans-domicile ont un emploi, 36 % sont au chômage et le tiers restant inactif. En province, seulement un sans-domicile sur cinq travaille. Ils occupent des emplois peu qualifiés et ont des conditions de travail précaires. La moitié des sans-domicile de l'agglomération parisienne travaille à temps partiel et deux cinquièmes d'entre eux souhaitent travailler plus. Les femmes et les étrangers sont davantage concernés par ces situations. Trois sans-domicile au chômage sur cinq le sont depuis plus de deux ans et un quart n'a aucun revenu. Leurs démarches pour trouver un emploi ne leur permettent pas de décrocher un entretien d'embauche.

En 2012 dans l'agglomération parisienne, 28800 personnes francophones sont sans domicile c'est-à-dire qu'elles ont passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu à l'habitation ou dans un centre d'hébergement (Source et définitions). Parmi ces sans-domicile, 31 % ont un emploi. Ce taux a baissé de quatre points par rapport à 2001. De plus, 36 % des sans-domicile sont au chômage et 33 % inactifs. Dans les autres agglomérations de plus de 200000 habitants, quatre sans-domicile sur cinq sont chômeurs ou inactifs et seulement un sur cinq en emploi (figure 1).

Les femmes sans domicile ont plus souvent un emploi que les hommes

Dans l'agglomération parisienne,

les femmes sans domicile sont plus souvent en emploi que les hommes (33 % contre 29 %) et les étrangers francophones plus que les Français (32 % contre 29 %). Ce taux d'emploi des étrangers y est deux fois plus important que dans les agglomérations de plus de 200000 habitants de province. Une autre spécificité de l'agglomération parisienne concerne le taux d'emploi des jeunes : 37 % des jeunes de moins de 30 ans ont un travail contre 31 % pour les sans-domicile de 30 à 49 ans. En revanche, dans les agglomérations de plus de 200000 habitants en province, le taux d'emploi des jeunes est inférieur à celui des sans-domicile de 30 à 49 ans. Cette différence s'explique principalement par la proportion de sans-domicile bacheliers ou di-

plômés de l'enseignement supérieur, plus élevée parmi les jeunes dans l'agglomération parisienne (36 % contre 24 %). Par ailleurs, le taux d'activité des sans-domicile entre 30 et 49 ans de l'agglomération parisienne (69 %) est nettement inférieur à celui de la population générale (92 %), mais légèrement plus élevé que celui des sans-domicile de province (66 %). Il atteint 77 % pour les jeunes de moins de 30 ans contre 70 % dans la population générale, qui comprend une plus forte proportion d'étudiants. Les sans-domicile en emploi sont aussi ceux qui ont les conditions de logement les plus favorables : un sans-domicile sur deux en logement géré par une association travaille contre un sur cinq pour les sans-domicile dormant dans la rue.

Des emplois peu qualifiés essentiellement dans le secteur privé hors association

Dans l'agglomération parisienne comme en province, 95 % des sans-domicile en emploi sont salariés (figure 2), dont les deux-tiers travaillent pour une entreprise ou des particuliers. Ils sont seulement 13 % à travailler pour une association et 2 % pour le centre d'hébergement dans lequel ils dorment afin de payer leur logement ou repas contre respectivement 21 % et 7 % en province. Par contre, 11 % sont salariés de la fonction publique contre seulement 4 % en province. Les sans-domicile en emploi comme l'ensemble des sans-domicile sont très peu diplômés : deux tiers n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au bac et par conséquent occupent essentiellement des emplois peu qualifiés. Dans l'agglomération parisienne, quatre sans-domicile sur dix sont ouvriers et trois sur dix employés. C'est nettement plus qu'en population générale (13 % et 26 %). En province, les proportions de sans-domicile ouvriers et employés sont inversées. Dans l'agglomération parisienne, les hommes sans domicile, qu'ils soient Français

Figure 1 - Un tiers des sans-domicile de l'agglomération parisienne ont un emploi

Répartition des sans-domicile selon le type d'activité, en %

	Agglomération parisienne				Agglomérations de plus de 200 000 habitants de province			
	En emploi	Chômeurs	Inactifs	Ensemble	En emploi	Chômeurs	Inactifs	Ensemble
Hommes	29	38	33	100	19	43	38	100
Femmes	33	34	33	100	18	36	46	100
Français	29	42	29	100	19	47	34	100
Étrangers	32	32	36	100	17	26	57	100
18-29 ans	37	40	23	100	18	45	37	100
30-49 ans	31	38	31	100	23	43	34	100
50 ans ou plus	22	29	49	100	11	29	60	100
Ensemble	31	36	33	100	18	41	41	100

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

Figure 2 - plus de 9 sans-domicile en emploi sur 10 sont salariés

Répartition des sans-domicile en emploi selon les caractéristiques sociodémographiques, en %

	Agglomération parisienne	Agglomérations de plus de 200 000 habitants de province
Hommes	56	66
Femmes	44	34
Français	42	72
Étrangers francophones	58	28
18-29 ans	28	28
30-49 ans	55	59
50 ans ou plus	17	13
Pas diplôme ou diplôme inférieur au bac	65	74
Bac professionnel, technologique ou général	16	10
Diplôme de l'enseignement supérieur	15	18
Indépendant	5	2
Salarié dont :	95	98
État, collectivité territoriale, hôpitaux	11	4
Secteur privé hors association	69	66
Association	13	21
Centre d'hébergement	2	7

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

ou étrangers, occupent principalement des postes d'ouvriers non qualifiés (36 %) ou d'ouvriers du bâtiment (26 %) alors qu'en province ils sont plus souvent employés de l'hôtellerie ou de la restauration (40 %) et plus rarement ouvriers non qualifiés (16 %). Comme en province, les femmes sans domicile exercent pour près de la moitié d'entre elles des métiers de services aux entreprises ou aux particuliers (agent d'entretien, garde d'enfants, aide à domicile).

Un sans-domicile sur deux travaille à temps partiel

Dans l'agglomération parisienne, l'ancienneté des sans-domicile dans l'emploi est faible : trois sur cinq ont un emploi depuis moins d'un an, à peine plus qu'en province. Les sans-domicile de l'agglomération parisienne sont plus souvent en emploi que ceux des autres agglomérations de province de plus de 200 000 habitants mais leurs conditions d'emploi sont plus précaires. Parmi ceux qui sont en emploi, 28 % n'ont pas de contrat de

travail, contre 15 % en province (figure 3). Les étrangers sont les plus concernés : 35 % dans l'agglomération parisienne et 17 % en province n'ont pas de contrat de travail contre respectivement 17 % et 15 % des français. Ils sont tout de même 38 % à avoir un contrat à durée indéterminée (41 % en province). Les emplois occupés sont pour moitié à temps partiel (48 %). Malgré cette forte proportion de sans-domicile à temps partiel, seulement 9 % des sans-domicile cumulent plusieurs emplois. Comme en population générale, les femmes sans domicile sont davantage concernées par le travail à temps partiel que les hommes. Dans l'agglomération parisienne comme dans les autres agglomérations, plus de trois femmes sans domicile actives occupées sur cinq sont à temps partiel contre deux hommes sur cinq. C'est beaucoup plus qu'en population générale : 21 % pour les femmes et 8 % pour les hommes. De même, trois étrangers sans domicile sur cinq sont à temps

partiel contre trois Français sur dix. Les jeunes sans domicile de moins de 30 ans sont moins touchés par le travail à temps partiel que les sans-domicile de 30 à 49 ans (42 % contre 57 %). En province, c'est l'inverse : 49 % des sans-domicile de moins de 30 ans travaillent à temps partiel contre 41 % pour ceux âgés de 30 à 49 ans.

Un sans-domicile sur cinq en situation de sous-emploi

Dans l'agglomération parisienne, 18 % des sans-domicile sont en situation de sous-emploi, c'est-à-dire qu'ils travaillent à temps partiel et souhaitent travailler plus (15 % en province). Comme pour le travail à temps partiel, les femmes et les étrangers sont les plus concernés, et les jeunes moins que leurs aînés de 30 à 49 ans (figure 4). Leur situation vis-à-vis de l'emploi ne permet pas aux sans-domicile d'avoir des revenus élevés : trois sans-domicile sur cinq occupant un emploi ont perçu le mois précédant l'enquête moins de 900 € de revenus liés au travail contre un sur deux en province. En additionnant l'ensemble de leurs revenus (revenus du travail et prestations sociales) et ceux de leurs éventuels conjoint et enfant(s), 87 % des sans-domicile de l'agglomération parisienne ont perçu moins de

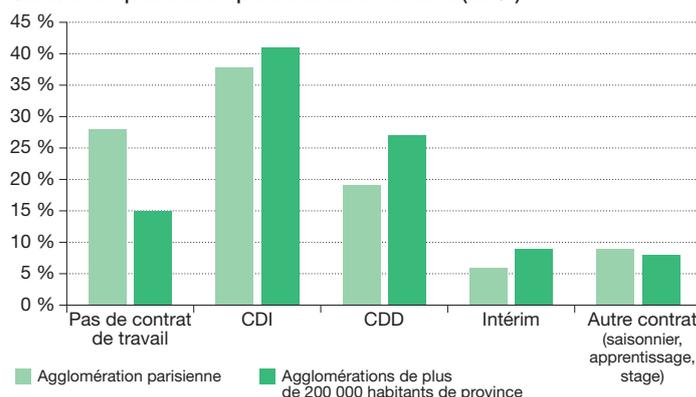
1 500 €, soit en moyenne 600 € par unité de consommation. En province, où les revenus sont en moyenne plus faibles, cette proportion est plus élevée (93 %).

Dans l'agglomération parisienne, une personne sans domicile au chômage sur quatre n'a aucun revenu

Dans l'agglomération parisienne, 36 % des sans-domicile sont au chômage. Les hommes sont plus concernés que les femmes (38 % contre 34 %). Les Français sont plus souvent dans cette situation que les étrangers (42 % contre 32 %), de même que les jeunes par rapport aux sans-domicile plus âgés (40 % pour les moins de 30 ans contre 38 % pour les 30-49 ans). Deux sans-domicile sur trois au chômage n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat. Ceux qui sont diplômés de l'enseignement supérieur sont surreprésentés parmi les chômeurs. En province, les hommes et les jeunes sont également les plus concernés, mais les étrangers plus que les français. Les chômeurs y sont un peu plus nombreux (41 %), mais leur chômage est de plus courte durée : un chômeur sur deux l'est depuis plus de deux ans contre trois sur cinq dans l'agglomération parisienne. Le chômage de longue durée concerne davantage les hommes, les Français

Figure 3 - 28 % des sans-domicile de l'agglomération parisienne travaillent sans contrat

Caractéristiques des emplois des sans-domicile (en %)



Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

et les personnes de 30 à 49 ans (figure 5). Avant d'être au chômage, trois sans-domicile sur quatre avaient un emploi. Pour quatre sans-domicile sur cinq, leur dernier emploi a duré plus de six mois. Pour ceux dont le dernier emploi a duré moins de six mois, ils ont majoritairement perdu cet emploi suite à la fin d'un contrat à durée déterminée ou d'une mission d'intérim. Depuis qu'ils sont au chômage, 36 % des sans-domicile ont occupé des emplois occasionnels (contre 30 % en province). Un tiers des sans-domicile de l'agglomération parisienne au chômage et la moitié des provinciaux ont pour principale source de revenus le revenu de solidarité active (RSA). Les allocations chômage (16 %) sont la deuxième source de revenus quelle que soit l'agglomération. Leurs revenus sont donc très faibles : pour la moitié d'entre eux (55 % en province), leur revenu par unité de consommation est inférieur à 500 € par mois. Un chômeur sans domicile sur quatre dans l'agglomération parisienne et seulement un sur neuf en province n'a aucun revenu.

Les démarches pour la recherche d'un emploi aboutissent peu

Dans l'agglomération parisienne comme en province, trois sans-domicile sur quatre recherchent un emploi. Ils effectuent leurs démarches essentiellement auprès de Pôle emploi, de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC) ou des missions locales (63 %) ou avec l'aide de relations professionnelles ou personnelles (58 %). Cependant, les démarches effectuées ne permettent pas de décrocher un entretien d'embauche : plus de deux sans-domicile sur trois n'ont reçu aucune convocation à un entretien suite à leurs démarches. Le coût du transport (35 %) et les frais de correspondance et de communication (30 %) sont les deux principaux

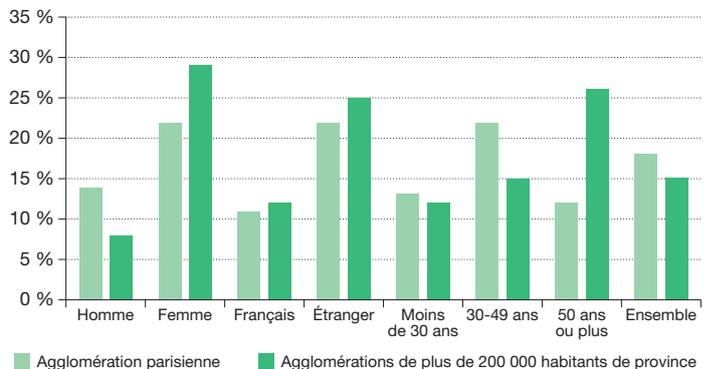
freins cités par les sans domicile dans leur recherche d'emploi.

Moins de sans domicile inactifs dans l'agglomération parisienne qu'en province.

Un sans-domicile sur trois de l'agglomération parisienne est inactif. 30 % d'entre eux ne sont pas autorisés à travailler (notamment les demandeurs d'asile, sauf dans des cas limités), 24 % se déclarent comme chômeurs mais ne recherchent pas d'emploi, 14 % sont invalides ou handicapés, 11 % sont retraités. Les étrangers sont plus souvent inactifs que les français (36 % contre 29 %). L'inactivité est plus fréquente chez les femmes étrangères (39 %) que chez les françaises (23 %). En province, la moitié des étrangers sans domicile sont inactifs contre un tiers des français. L'inactivité des sans domicile croît avec l'âge : de 23 % parmi les jeunes de moins de 30 ans, la part des inactifs passe à 31 % parmi ceux âgés de 30 à 49 ans et 49 % parmi les 50 ans ou plus. La moitié des jeunes de moins de 30 ans inac-

Figure 4 - Le sous-emploi concerne surtout les femmes et les étrangers

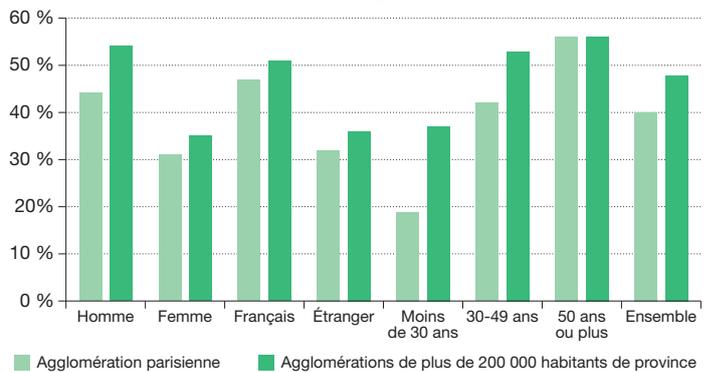
Proportion d'actifs occupés en sous-emploi (en %)



Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

Figure 5 - Les hommes restent plus longtemps au chômage que les femmes

Part des sans-domicile au chômage depuis plus de 2 ans selon leurs caractéristiques sociodémographiques (en %)



Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

Source et définitions

La présente étude apporte un éclairage sur les modes de vie des sans-domicile de l'agglomération parisienne. En 2012, l'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas dite enquête Sans-domicile réalisée pour la première fois en 2001 a été reconduite par l'Insee et l'Ined. L'enquête 2012 a été réalisée en deux parties, une enquête auprès des personnes francophones c'est-à-dire ayant été capables de répondre directement en français à l'enquêteur sans l'intermédiaire d'un interprète et un questionnaire plus court traduit en quatorze langues pour les personnes non francophones du fait de leur présence croissante parmi les usagers des services d'aide. L'exploitation, par l'Ined, des résultats sur la population des sans-domicile non francophones est en cours au niveau national. La présente étude porte uniquement sur le champ des personnes francophones.

Les hébergements du dispositif national d'accueil (centres pour demandeurs d'asile et centres provisoires d'hébergement) sont exclus du champ de l'enquête.

Le taux d'emploi est la part des sans-domicile qui occupent un emploi ; le taux d'activité est la part des sans-domicile qui sont actifs, qu'ils occupent un emploi ou qu'ils soient au chômage. L'agglomération parisienne correspond à l'unité urbaine de Paris. Le terme « province » désigne dans l'étude les agglomérations de plus de 200 000 habitants de province. L'unité de consommation (UC) est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. L'échelle utilisée est la suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

tifs ne sont pas autorisés à travailler, 21 % sont au chômage et 11 % étudiants. Ces sans-domicile n'ont pas toujours été inactifs. Au cours de leur vie, deux sur trois ont exercé une activité professionnelle de plus de 6 mois, un dixième a eu uniquement des activités professionnelles de moins de 6 mois et un quart n'a jamais travaillé. Parmi ces der-

niers, deux sur cinq ont moins de 30 ans. Parmi ceux qui ont déjà occupé un emploi, 69 % ont travaillé presque toujours régulièrement au cours de leur vie et 40 % sont restés dans leur dernière entreprise plus de 5 ans. Un inactif sur quatre a perdu son dernier emploi de plus de 6 mois suite à une rupture de contrat de travail pour maladie ou invalidité

et un sur six suite à un licenciement. Quand ils travaillaient, ils occupaient essentiellement des postes d'employés (30 %) et d'ouvriers (29 %). Parmi les principales sources de revenus des inactifs, le RSA est en première position (28 %), suivi du minimum vieillesse (13 %), des revenus du travail du conjoint (12 %) et de l'allocation adulte handi-

capé (8 %). Dans l'agglomération parisienne, deux sans-domicile inactifs sur sept (un sur sept en province) n'ont aucun revenu et la moitié a moins de 490 euros par mois de revenus par unité de consommation, en tenant compte de l'ensemble des revenus du sans-domicile et de son éventuelle famille.

■ Les revenus des sans-domicile

Les revenus du travail et le RSA sont les principales sources de revenus des sans-domicile (cf. tableau). Ces revenus sont très faibles : 27 % ont moins de 400 € par mois et par unité de consommation et 21 % n'ont aucun revenu. Parmi les sans-domicile qui ont un revenu, ceux qui sont accompagnés d'enfants ont généralement des ressources supérieures, souvent grâce au cumul des revenus. Ainsi, plus de la moitié des personnes seules avec enfant(s) ayant un revenu perçoit les allocations familiales et deux-cinquièmes le RSA. Toutefois, pour près de la moitié d'entre elles, leur revenu mensuel par unité de consommation ne dépasse pas 400 €. Seul 39 % des couples avec enfant(s) touche des allocations familiales mais 69 % ont un salaire. En revanche, un tiers des couples sans enfant(s) n'ont aucune ressource financière. Un quart des sans-domicile percevant le RSA ont un emploi. Par ailleurs deux tiers n'ont jamais perçu le RSA. Parmi ceux-ci, 81 % n'ont jamais essayé d'obtenir le RSA, principalement parce qu'ils sont étrangers et en France depuis moins de 5 ans (75 %) ou parce qu'ils n'y ont pas droit pour d'autres raisons (48 %). Pour les 19 % qui ont fait une demande, celle-ci n'a pas abouti à cause d'un manque de papiers pour finaliser leur dossier (28 %) ou parce qu'ils n'y ont pas droit (27 %).

Les revenus du travail et le RSA : principales sources de revenus des sans-domicile

Caractéristiques des revenus des sans-domicile selon leur situation familiale

Situation familiale	Part dans l'ensemble des sans-domicile (en %)	Revenu mensuel par UC (en euros)				Sources de revenus (en %)						
		Pas de revenus	Moins de 400	400 à moins de 800	800 ou plus	Travail	Revenu de Solidarité Active	Allocations chômage	Allocations aux Adultes Handicapés	Pension de retraite	Allocations familiales	Aide d'une association, ou d'un organisme public
En couple avec enfant	13	18	39	34	9	69	12	7	3	n.s.	39	13
En couple sans enfant	4	36	26	28	10	33	29	n.s.	n.s.	n.s.	0	n.s.
Personne seule	65	22	23	32	23	42	30	9	8	6	1	12
Personne seule avec enfant	16	13	33	39	15	31	44	6	4	0	57	16
Personne seule avec de la famille	2	28	39	n.s.	33	36	n.s.	n.s.	0	0	n.s.	33
Total	100	21	27	32	20	44	29	8	6	4	16	13

Lecture : Parmi les couples avec enfant ayant un revenu, 69 % ont des revenus du travail et 39 % perçoivent des allocations familiales. La somme des parts des différentes sources de revenus peut être supérieure à 100 % en raison des possibilités de cumul ; n.s. : non significatif.

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

■ Pour en savoir plus

Yaouancq F., Duée M.: Les sans-domicile et l'emploi : des emplois aussi fragiles que leurs conditions de vie, Insee Première n° 1494, avril 2014.

Chausse M.-L., Labrador J., Pierre-Marie E., Roger S.: (note de cadrage), Insee Ile-de-France À la page n°xxx, juin 2014.

Debras B., Chamboredon H., Thiery P.: Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur trois déclare avoir un emploi, Insee Ile-de-France A la page n° 241, septembre 2004.

Directrice de la publication

Dominique ALBA

Note réalisée par

Emmanuelle PIERRE-MARIE,
Sandra ROGER (Apur), Jessica
LABRADOR et Marie-Lorraine
CHAUSSE (Insee)

Sous la direction de

Audry JEAN-MARIE

Mise en page

Apur

www.apur.org

L'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et Paris Métropole.